
ESPACES VERTS

**QUAND LA VILLE
SE RAPPROCHE DE
LA NATURE**



Plus de 120 ha d'espaces verts. Plus de 8000 arbres, près de 140 vasques fleuries. Chartres s'est dotée tout au long de ses dernières années d'un patrimoine vert important permettant une évolution des mentalités sur la question environnementale. Aujourd'hui, aucun projet de construction ne voit le jour à Chartres sans que soit abordée la question de son impact sur la nature.

UN PATRIMOINE VERT

Avoir les avantages de la campagne, tout en ayant les avantages de la vie en ville, c'est l'équilibre que la Ville de Chartres cherche à trouver.

Pour cela, elle a mis en valeur les 120 ha d'espaces verts dispersés sur toute la ville, et augmente son implantation d'arbres chaque année.

FLEURISSEMENT : 4 FLEURS DEPUIS 2003.

Depuis 2001, une nouvelle politique de fleurissement a été mise en place. Un travail important a été mené sur la forme, les volumes,

les couleurs, la diversité des plantes misent en œuvre, mais aussi la répartition des massifs sur le domaine communal. Ce travail a permis à Chartres de décrocher sa quatrième fleur en 2003 et la conserver depuis. En 2011, le Conseil national des Villes et Villages fleuris lui a décerné une fleur d'or, label honorifique pour 5 ans.

UNE GESTION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

La Ville de Chartres a souhaité réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

Le système de paillage et de mulch (La récupération des déchets végétaux issus de la taille des arbres est déposée sur les mauvaises herbes. Cela permet de les étouffer) a permis

de diviser par deux l'usage de ces produits.

La Ville a aussi développé une gestion de l'eau plus respectueuse et contrôlée. Ainsi, depuis 2006, la consommation d'eau est en baisse constante. La mise en place d'une citerne de 76000 litres pour récupérer l'eau de pluie a contribué à cette baisse.

Enfin, avec l'association Eure et Loir Nature, la Ville de Chartres a signé la charte "Objectif Zéro pesticide" pour amorcer une politique d'entretien des espaces verts sans produit phytosanitaire.

DU MIEL À CHARTRES

L'abeille est un très bon indice de la qualité de l'environnement. Très sensibles à la pollution et aux nuisances des villes, elles ont tendances à s'en écarter. A Chartres, elles s'y plaisent. Sur les 36 ruches que la municipalité a installé sur les toits de la ville (5 sur la terrasse de la

médiathèque l’Apostrophe, 1 sur le toit du Théâtre de Chartres, et 30 aux Perriers), les abeilles ont produit près de 1310 kg de miel en 2010. Ce miel est vendu à [l'Office de Tourisme de Chartres](#) ainsi que chez trois commerçants : la brûlerie chartraine, le Pichet et Itinéraire gourmand.

[Vers le haut](#)